



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Spécial n° 20/2009 du 12 novembre 2009

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 14h46-16h30

e-mail : courrier@yonne.pref.gouv.fr

site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.pref.gouv.fr>

RAA spécial numéro 20/2009 du 12 novembre 2009

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (SCAT) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.



PREFECTURE DE L'YONNE

Recueil des Actes Administratifs spécial n°20 du 12 novembre 2009

---ooOoo---

S O M M A I R E

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE

SERVICE DU CABINET

PREF/CAB/SIAC/2009/0677	05/11/2009	Arrêté portant réquisition de biens et de services dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus A (H1N1) 2009	2
--------------------------------	------------	--	----------

SERVICE DU CABINET

ARRETE PREF/CAB/SIAC/2009/0677 du 5 novembre 2009**portant réquisition de biens et de services dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus A (H1N1) 2009**

Article 1 : Pour le centre de vaccination situé à SENS, il est prescrit à Monsieur Daniel PARIS, en sa qualité de maire de la commune de Sens, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux du COSEC des Champs-Plaisants (rue Colette – 89100 SENS) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à JOIGNY, il est prescrit à Monsieur Bernard MORAINÉ, en sa qualité de maire de la commune de Joigny, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux de la salle des Champs Blancs (impasse des Champs Blancs – 89300 JOIGNY) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à TOUCY, il est prescrit à Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, en sa qualité de maire de la commune de Toucy, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux de la salle polyvalente (7 rue Paul Defrance – 89130 TOUCY) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à TONNERRE, il est prescrit à Monsieur André FOURCADE, en sa qualité de maire de la commune de Tonnerre, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux du Dojo municipal René Gérard (rue du Professeur Abel Minard – 89700 TONNERRE) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à AVALLON, il est prescrit à Monsieur Jean-Yves CAULLET, en sa qualité de maire de la commune d'Avallon, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux de la salle du Marché couvert (place du Général de Gaulle – 89200 AVALLON) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à AUXERRE, il est prescrit à Monsieur Guy FERÉZ, en sa qualité de maire de la commune d'Auxerre, de mettre à la disposition du Préfet de département les locaux de la salle Vaulabelle (12 boulevard Vaulabelle – 89000 AUXERRE) pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Article 2 :**I - Chefs des centres de vaccination :**

Pour le centre de vaccination situé au COSEC des Champs-Plaisants – 89100 SENS, il est prescrit à :

- M. Daniel GUYON ,
- M. Jean-Jacques VIAZZO,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination de Sens et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à la salle des Champs Blancs – 89300 JOIGNY, il est prescrit à :

- Mme Christa CABART ,
- Mme Johanna RAKOTOLAHY,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination de Joigny et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à la salle polyvalente – 89130 TOUCY, il est prescrit à :

- Mme Marie-Claude DANSIN,
- Mme Elisabeth DUMONT,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination de Toucy et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé au Dojo municipal René Gérard – 89700 TONNERRE, il est prescrit à :

- M. Christophe BESSE,
- M. Jean-Luc DELVIGNE,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination de Tonnerre et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à la salle du marché couvert – 89200 AVALLON, il est prescrit à :

- Mme Annie MAYONADE ,
- Mme Martine CHANUT,
- M. Richard WILPOTTE,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination d'Avallon et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

Pour le centre de vaccination situé à la salle Vaulabelle – 89000 AUXERRE, il est prescrit à :

- Mme Corinne COGNERAS,
- M. Didier JAGOT-LACHAUME,
- M. Philippe GOUTORBE,

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur le site du centre de vaccination, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009, pour effectuer la mission qui leur sera confiée en tant que chefs du centre de vaccination d'Auxerre et contribuer par leurs services à la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009.

II – Personnel administratif, d'accueil, technique et d'entretien

Il est prescrit, pour la période allant du 12 novembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009 à :

Préfecture	BENOIST	Céline
Préfecture	BIZOT	Marie-Claude
Préfecture	BLANCHARD	Joëlle
Préfecture	BLEIRAD	Cédric
Préfecture	BOUCHARD	Alain
Préfecture	DABARD	Géraldine
Préfecture	DUBOIS	Sandrine
Préfecture	FRADIN	Isabelle
Préfecture	KONE	Souleymane
Préfecture	LOISEAU	Pascal
Préfecture	THIERRY	Philippe
Préfecture	LAUNAY	Caroline
Préfecture	LAVENTUREUX	Lise
Préfecture	TUPINIER	Agnès
Préfecture	BERTRAND	Corinne
Préfecture	HOUZE	Roselyne
Préfecture	CAVALLO	Françoise
Préfecture	MION	Marie-Noëlle
Préfecture	FONTAINE	Véronique
Préfecture	BONNEMAISON	Pascale
Préfecture	KRIMA	Kheidoudja
SP Sens	GUESDON	Catherine
SP Sens	MANSOURI	Patrice
DDCCRF	OLIVIER	Andrée
DDCCRF	RIGLET	Véronique

DDJS	GALIANA	Monique
DDJS	MOINE	Serge
DDJS	SERVILLE	Evelyne

DDEA	MATTHIEU	Marie-Françoise
DDEA	DEROUELLE	Louis
DDEA	EL MEHDI	Mounir
DDEA	HORS	Corinne
DDEA	DEBBACHE	Annie
DDEA	LAURIN	Michèle
DDEA	DELPORTE	Alain
DDEA	PICHON	Sylvie

DDTEFP	ANDREWS	Françoise
DDTEFP	PICON	Brigitte
DDTEFP	DUREL	Béatrice

DDASS	ANDRY-ABRASSART	Evelyne
DDASS	BARDOS	Bruno
DDASS	BONTEMPS	Patricia
DDASS	BRENAT	Christine
DDASS	CARILLO	Célia
DDASS	CHAILLOU	Sylvie
DDASS	CONCHES	Pedro
DDASS	COPON	Marie-Noëlle
DDASS	CUZON	Sylvie
DDASS	DECOURTY	Michèle
DDASS	DELAGNEAU	Béatrice
DDASS	DELAUNAY	Sébastien
DDASS	LEJAY	Delphine
DDASS	DORDAIN	Elizabeth
DDASS	DUFFAUT	Christine
DDASS	DUPLUS	Jean-Pierre
DDASS	DUVEAU	Didier
DDASS	GALAN	Yves
DDASS	GAUTHIER	Christine
DDASS	GOREGUES	Angela
DDASS	GUILBAUD	Christine
DDASS	GUIONNAU	Patrick
DDASS	HAVEZ	Emilia
DDASS	HODERA	Daniel
DDASS	HOUCHOT	Monique
DDASS	LAROSE	Jacqueline

DDASS	LE PEVEDIC	Joël
DDASS	LEFRANC	Claudine
DDASS	MAISON	Jean-Claude
DDASS	MAUNOURY	Claude
DDASS	MERTAH	Abdel
DDASS	MUZIOT	Elizabeth
DDASS	PERCHERON	Marie-France
DDASS	PIERRE	Carole
DDASS	PORTAIL	Floriane
DDASS	RAVEL	Bernard
DDASS	SABATIER	Dominique
DDASS	SINDONINO	Jean-Pierre
DDASS	VICART	Sylvie
DDASS	VIEL	Chantal
DDASS	VIRON	Bernadette
DDASS	WATRE	Marie-Paule

DDSV	BLEIRAD	Céline
DDSV	CHEDMAIL	Alexandra
DDSV	DUSSART	Catherine
DDSV	GUILLOTON	Nathalie
DDSV	LE CORNET	Audrey
DDSV	LEMAIN	Pauline
DDSV	VEDIE	Pascale

Mairie d'Avallon	VILLECOURT	Bruno
Mairie d'Avallon	VIE	Jeanne
Mairie d'Avallon	DELBARBA	Carole
Mairie d'Avallon	NEL	Christine
Mairie d'Avallon	LABOUREAU	Marie-Jeanne
Mairie d'Avallon	DEJUCQ	Karine
Mairie d'Avallon	PERROT	Frédéric
Mairie d'Avallon	BARBOTTE	Christian
Mairie d'Avallon	BOYER	Etienne

Mairie d'Auxerre	GARCIA	Marie-Paule
Mairie d'Auxerre	DESSEREY	Patrick
Mairie d'Auxerre	MENETRIER	Bernard
Mairie d'Auxerre	LEROUX	Claude
Mairie d'Auxerre	GUERROUMI	Karim
Mairie d'Auxerre	TAQUE	Elodie
Mairie d'Auxerre	BOUROUBA	Auria
Mairie d'Auxerre	EL BOUKILI	Samira

Mairie de Tonnerre	GARNIER	Edith
Mairie de Tonnerre	BAYLON	Marc
Mairie de Tonnerre	DUGNY	Maryse
Mairie de Tonnerre	GIE	Magali
Mairie de Tonnerre	SANCHEZ	Jacqueline
Mairie de Tonnerre	BIENABE	Josette
Mairie de Tonnerre	BOURGUIGNON	Speranza
Mairie de Tonnerre	CALLIER	Thierry
Mairie de Tonnerre	DE OLIVEIRA	Rachel
Mairie de Tonnerre	DECRIION	Michaële
Mairie de Tonnerre	DEPUYDT	Engénie
Mairie de Tonnerre	FOUINAT	Martine
Mairie de Tonnerre	GUIDON	Valérie
Mairie de Tonnerre	PELLOIE	Véronique
Mairie de Tonnerre	PONCE	Monique
Mairie de Tonnerre	REDOUTE	Maryse
Mairie de Tonnerre	ROLLIN	Delphine
Mairie de Tonnerre	GIRARD	Elisabeth
Mairie de Tonnerre	PONS	Mauricette
Mairie de Tonnerre	CLECH	Christian
Mairie de Tonnerre	MARTIGNON	Thierry
Mairie de Tonnerre	DE DAPPER	Charles
Mairie de Tonnerre	MOLLION	Claude
Mairie de Tonnerre	ARNOULT	Patricia
Mairie de Tonnerre	REDONNET	Sylvie

Mairie de Sens	DUVERNE	Géraldine
Mairie de Sens	CHABANIS	Olivier
Mairie de Sens	VILLADIER	Martine
Mairie de Sens	LAPOTRE	Maryse
Mairie de Sens	DILEKMEIN	Adem
Mairie de Sens	KONTE	Sokona

Mairie de Toucy	MICHAUT	Martine
Mairie de Toucy	FARON	Maud
Mairie de Toucy	CAHUZAC	Catherine
Mairie de Toucy	LOUIS	Annie
Mairie de Toucy	PORTIE	Véronique

Mairie de Joigny	PAWLOWICZ	Frédéric
Mairie de Joigny	DESHAYES	David
Mairie de Joigny	GESTE	Véronique
Mairie de Joigny	DUFOUR	Georges

Mairie de Joigny	PAYRE	Annick
Mairie de Joigny	DIANA	Elisabeth
Mairie de Joigny	VERGER	Valérie
Mairie de Joigny	CUZENARD	Frédérique
Mairie de Joigny	AMOROS	Angélique
Mairie de Joigny	BORRAS	Jérôme
Mairie de Joigny	LAZARE	Christophe
Mairie de Joigny	ALLOUIS	Daniel
Mairie de Joigny	BONFILLOU	Jean-Luc
Mairie de Joigny	GENDE	Jean-Michel
Mairie de Joigny	PRAINITO	Jérôme

de se mettre à disposition de l'autorité requérante sur les sites précisés dans l'article 1 du présent arrêté, afin d'y effectuer la mission qui leur sera confiée par le chef de centre dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

Les plannings de travail seront établis par arrêté préfectoral chaque semaine et adressés aux agents sus-mentionnés, ainsi qu'à leur autorité hiérarchique.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à chacune des personnes dont les biens ou services sont requis.

Le Préfet, Pascal LELARGE